

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant chargé de mener une étude de marché sur les débouchés d'une formation en patrimoine, niveau Master 2 au Département d'Histoire à l'Université de Cheikh Anta Diop, Sénégal

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Appui Universitaire « Valorisation du Patrimoine Culturel et Education à la citoyenneté au Sénégal » mis en œuvre par le Bureau de l'UNESCO à Dakar avec le soutien du Gouvernement de l'Italie au profit des Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et Gaston Berger de Saint Louis (UGB) ainsi que des Universités Italiennes, compte parmi ses axes programmatiques, le renforcement des capacités de formation dans le domaine du patrimoine.

Ces efforts répondent à plusieurs impératifs :

- L'amélioration de la qualité et de la pertinence des formations délivrées par le système de l'enseignement supérieur afin qu'elles répondent aux besoins de développement socio-économique du Sénégal tel que recommandé par l'ODD4 et mis en avant par les documents de politiques d'orientation tels que le PAQUET, les 11 décisions du Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur ou même le Contrat de performance de l'Université Cheikh Anta Diop ;
- La diversification des offres de formation dans les filières de formation universitaires pour répondre aux exigences de professionnalisation de la mise en œuvre de la réforme Licence-Master-Doctorat d'une part et d'autre part à la massification des étudiants dans les filières usuelles de formation dans les facultés de lettres, arts et sciences humaines ;
- L'urgence de valoriser le riche patrimoine de Sénégal et de développer des compétences endogènes pour son identification, sa conservation, sa réhabilitation, sa gestion et sa mise en valeur. En effet, les recherches effectuées depuis la période coloniale ont permis d'inventorier des milliers de sites protohistoriques qui ont été classés dans quatre zones archéologiques. A cela s'ajoutent, les sites historiques (autochtones et coloniaux), l'immense patrimoine immatériel représenté par les fêtes et manifestations culturelles et l'importante biodiversité. Sept sites sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial et huit biens sont soumis à la liste indicative. En outre, le Sénégal dispose d'un large éventail d'équipements culturels allant des centres culturels régionaux à plusieurs musées, publics et privés, et vient d'achever la construction d'un grand musée des Civilisations noires. Les acteurs évoluant dans cet environnement ont souvent été formés ailleurs. Il est essentiel

de former de nouvelles générations des spécialistes en patrimoine capables dans les 10 prochaines années d'assurer l'administration, la gestion, la conservation, la restauration du patrimoine au Sénégal.

Le Sénégal, à travers ses universités, présente un avantage comparatif dans le secteur de la formation sur les métiers du patrimoine en Afrique de l'Ouest, puisque depuis 5 ans des formations de niveau Licence et Master 2 sont offertes à l'Université Gaston Berger, ainsi qu'une Licence 3 à l'Université Cheikh Anta Diop. De plus, l'ISM a lancé un nouveau Master consacré au patrimoine. Dans ce contexte, le dispositif exige d'être complété par un Master 2 à l'Université Cheikh Anta Diop.

L'ouverture d'un Master à profil professionnel ne pouvant se faire qu'en s'adossant à des compétences professionnelles clairement définies, la nécessité s'impose de les répertorier à travers une étude diagnostique des besoins – exprimés et latents – du marché en termes de compétences pour les ressources humaines à former. La présente étude commanditée à cette fin constituera un important maillon du soutien à apporter à la formulation du Master en gestion du patrimoine culturel par l'UCAD.

OBJECTIF DE LA CONSULTANCE

Soutenir la formulation de la maquette du Master en patrimoine offert par le Département d'Histoire et archéologie de l'Université de Cheikh Anta Diop suivant une démarche d'approche par compétences et afin de répondre aux besoins du marché et de diversification de l'économie.

Ainsi, l'objet de la présente consultation est de réaliser une étude diagnostique des besoins du marché de l'emploi dans le domaine de patrimoine et de création de richesse.

L'étude sera basée sur une recherche documentaire, des enquêtes de terrain, des enquêtes parmi des étudiants et des entretiens avec des responsables publics et privés. Elle servira à l'identification des compétences à développer par les apprenants et à l'élaboration du référentiel de compétences du Master en patrimoine.

TACHE PRINCIPALES

Etape 1 : Analyse des besoins au niveau de l'offre de formation

Le consultant devra étudier l'offre de formation proposée par les universités, ainsi que les institutions privées d'enseignement supérieur au Sénégal (ISM etc.). Ce diagnostic devra décrire les offres de formation existantes et mettre en exergue leurs forces et faiblesses. Pour chacune des formations, le consultant devra identifier :

- Les aspects réglementaires régissant la formation et le dispositif de suivi par les autorités universitaires ;
- Le public cible de la formation ;
- Les compétences de sortie escomptées pour les apprenants ;
- Les résultats obtenus au moins sur les cinq dernières années : nombre de candidatures pour la formation, nombre d'apprenants inscrits, nombre de diplômés, nombre de sortants insérés sur le marché de l'emploi ;

- Les contraintes techniques et administratives rencontrées (capacité d'accueil ; déficit de matériel didactique et de formation ; mise en position de stage des apprenants ; participation des professionnels aux enseignements ; insertion des diplômés ; etc.)
- L'existence ou non de disposition contractuelle pour les stages pratiques des étudiants ou l'emploi des sortants entre les instituts/départements d'enseignement public ou privé dispensant la formation ;
- Les secteurs d'emplois identifiés pour l'emploi des sortants ;

Sur la base de l'existant, ce travail d'analyse permettra d'établir une proposition d'enseignement novatrice qui répond aux besoins du marché de l'emploi au Sénégal. L'analyse se fera sous forme de revue documentaire : fiche de présentation de la formation, entretiens avec les promoteurs publics et privés des dites formations.

Etape 2 : Identification des secteurs pourvoyeurs d'emplois potentiels en gestion du patrimoine.

Sur la base des informations fournies par les milieux académiques identifiés lors de l'étape 1, le consultant moyennant des entretiens avec des personnes clés dans le secteur :

- Établira un répertoire des secteurs professionnels pourvoyeurs d'emploi du domaine public et privé (à savoir gestionnaire de site/équipement de patrimoine ; spécialiste de la réhabilitation du patrimoine bâti ; archéologue ; commissaire-priseur(se) ; conservateur(trice) du patrimoine ; galeriste ; guide-conférencier(ière) de musée et monument ; médiateur(trice) culturel(le) ; régisseur(euse) d'œuvres d'art ; restaurateur(trice) d'œuvres d'art...) et déterminera la demande (besoins en termes de ressources humaines) ;
- Il analysera les forces et faiblesses en termes d'opportunités d'emplois des sortants des formations actuellement dispensées ;
- Il dégagera les métiers liés au patrimoine non encore couverts par les formations actuellement dispensées par les universités et institutions privées d'enseignement supérieur du Sénégal ;
- Il identifiera les possibilités d'entrepreneuriat dans ce secteur (opportunités/obstacles).

Le consultant établira les compétences nécessaires à développer par les apprenants du Master en patrimoine. Il procédera à une analyse de la situation du travail dans les institutions clés dont une liste est ci-dessous indiquée à titre indicatif :

1. Structures publiques :

- Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture ;
- Directeur de l'IFAN ;
- Direction d'Urbanisme et d'Architecture du Ministère de l'Urbanisme ;
- Directeur du Musée des Civilisations Noires ;
- Conservateur du Musée Théodore Monod ;
- Conservateurs du Musée de la Mer, Musée de la Femme, Musée National, Maison Léopold Sédar Senghor, Musée des Forces Armées ;
- Responsables en charge du patrimoine et de l'urbanisme des communes/mairies représentatives: Dakar ; Saint-Louis ; Kaolack ; Bandafassi ; Ziguinchor, Elinkine etc.

- Responsables de la conservation et de la gestion des sites archéologiques et patrimoniaux ;
- Gestionnaires de sites du patrimoine mondial au Sénégal.
- Organismes gouvernementaux de financement tels que l'ADPME, PSE Jeunes etc.

1. Structures privées (liste fournie à titre indicatif) :

- Groupe EIFFAGE SENEGAL et autres groupes de BTP ;
- Cabinets d'architecture travaillant sur la restauration des bâtiments de patrimoine ;
- Président de l'Ordre des Architectes ;
- Galeristes privés (Antenna, ARTE etc.) ;
- Cabinets de conseil /planification urbaine ;
- Propriétaires de maisons et d'édifices à réhabiliter.
- Hôtels etc.

Des enquêtes de terrain auprès d'étudiants déjà qualifiés pourront servir pour déterminer leurs parcours et conditions d'emploi actuelles. A partir des données récoltées et analysées, le consultant rédigera un rapport de diagnostic des compétences à développer par les apprenants du Master en gestion du patrimoine culturel. Ce rapport comprendra au minimum :

- La liste et la description des institutions, structures et acteurs enquêtés ainsi que les activités développées par les institutions et structures visitées ;
- La disponibilité de la main d'œuvre ou des cadres moyens et supérieurs dans le secteur de la gestion du patrimoine culturel dans ces structures ;
- La qualité des compétences des agents employés et les besoins de compétences estimées par les agents et les responsables des structures enquêtées ;
- La liste des compétences clés identifiées et à développer pour être employable dans les différents métiers de la gestion du patrimoine culturel au Sénégal ;
- La liste des compétences clés à développer par les agents du secteur de la gestion du patrimoine selon les prédictions d'évolution des métiers du secteur pour les dix prochaines années ;
- Les propositions de paliers de compétences nécessaires pour chaque compétence clé ou set de compétences identifiées.

Etape 3 : Analyse des tendances globales dans les métiers en gestion du patrimoine aux niveaux régional et international.

Dans un souci de mise en perspective, le consultant mènera un travail d'analyse prospective qui donnera lieu à l'établissement d'une liste de métiers et des compétences métiers à développer selon les évolutions à venir dans les métiers de la gestion du patrimoine culturel, sur une période de dix à vingt ans.

DUREE DE LA CONSULTATION

Durée maximum de 45 jours (préparation de l'étude, recherche documentaire, entretiens, analyse et livraison des livrables).

PROFIL ET EXPERIENCE REQUIS

- Expérience avérée dans l'étude des besoins du marché de l'emploi dans le cadre de formulation de cursus de formation de niveau universitaire et de l'approche par compétences ;
- Diplôme d'études supérieures en sociologie, pédagogie, en économie internationale, ou autre domaine jugé pertinent pour l'étude ou équivalent et justifié en recherche et analyse des besoins en formation ;
- Bonne connaissance du milieu de l'enseignement supérieur au Sénégal et des directives nationales sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur, notamment le PAQUET-Sénégal et les directives présidentielles sur le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite. Parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Le consultant sera assisté par une petite équipe d'enquêteurs/étudiants pour les besoins des enquêtes auprès des entreprises et institutions cibles pour l'identification des compétences à développer par les apprenants de la formation.

Cette étude de marché de l'emploi touche un domaine nouveau, relativement inconnu, qui est souvent à cheval entre le public et le privé. Pour cette raison, il est souhaitable que le département d'Histoire et d'Archéologie, ainsi que la section des métiers du patrimoine de l'UFR-CRAC collaborent avec le consultant en lui mettant à disposition les documents et les informations dont il a besoin. L'équipe de gestion du projet se réunira pour des briefings réguliers afin de faire des points sur l'évolution du travail demandé, en fonction des attentes de l'UCAD et de l'UGB pour la formulation du Master.

LIVRABLES

- Plan de travail et proposition méthodologique pour validation ;
- Rapport n°1 évaluation préliminaire comprenant (i) le répertoire des fournisseurs de formation en métiers du patrimoine au Sénégal, les formations délivrées ainsi que les compétences identifiées pour les sortants de ces formations ; (ii) le répertoire des employeurs et secteurs potentiels d'emplois des sortants ou de création d'emplois par les sortants des formations en métier du patrimoine (iii) une analyse des tendances globales dans les métiers de gestion du patrimoine au Sénégal et dans le monde, et enfin (iv) les grandes lignes de la rédaction du rapport diagnostic des besoins du marché en compétences dans les emplois en gestion du patrimoine au Sénégal.

Ces 2 livrables seront remis dans un délai de 2 semaines à compter du début de la mission.

- Rapport n°2 : un rapport de diagnostic des compétences cibles à développer par les apprenants du Master en gestion du patrimoine culturel en création. Ce rapport annexé

des outils d'enquête (questionnaires et grilles d'entretien) validés sera remis à la fin de la période allouée pour la consultation.

- Rapport n°3 : une présentation PowerPoint du rapport de diagnostic des compétences clés à installer chez les apprenants du Master en gestion du patrimoine culturel en création. Cette présentation sera remise en même temps que le rapport 2.

Les produits livrables indiqués ci-dessus doivent être transmis à la Coordination du projet PAU « Culture et Education à la citoyenneté » au Bureau de l'UNESCO à Dakar. Tous les produits livrables doivent être rédigés en français. Le spécialiste de la section Culture en collaboration avec les responsables de l'axe « renforcement des capacités des universités en formation en métier du patrimoine » sont responsables de la validation des produits livrables.

REMUNERATION

La rémunération pour la consultance y compris celle des étudiants enquêteurs s'élève au montant de **3 547 414 F CFA**.

CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer un dossier de candidature comprenant :

- Un CV mis à jour ;
- Une lettre de motivation indiquant les qualifications pour conduire le travail proposé
- Une indication de l'approche proposée pour conduire les travaux (deux pages maximum)

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **le 24 novembre 2017 à minuit (heure de Dakar)**

Adresse: y.ouattara@unesco.org

Objet de l'email : Dossier de candidature – Projet PAU Axe 2 Patrimoine